

ÉCOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE (EAFC)

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF) 2025-2026 – CAMPAGNE N°1

BIR n°04 du 22 septembre 2025
Réf : EAFC PM/LA/Septembre2025

Le compte personnel de formation (CPF) est un dispositif de la formation professionnelle qui vous accompagne dans la construction de votre parcours professionnel. Il vous permet d'acquérir un crédit d'heures pouvant être mobilisé, à votre initiative et avec l'accord de votre employeur, afin de suivre des actions de formation et faciliter la mise en œuvre d'un **projet d'évolution professionnelle**. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une **mobilité fonctionnelle**, d'une **reconversion professionnelle**, ou la **prévention d'une situation d'inaptitude** à son emploi actuel.

Toutes les informations utiles à la mobilisation du CPF sont à consulter sur la page de l'EAFC qui y est consacrée :

<https://www.ac-lyon.fr/mobiliser-son-compte-personnel-de-formation-126358>

Vous trouverez également la note d'information sur le CPF en annexe de ce BIR. Veuillez en prendre connaissance avant toute demande.

- **Ouverture de la campagne n°1**

La première campagne de demande de mobilisation du CPF a lieu **du lundi 6 octobre 2025 au jeudi 6 novembre 2025**.

Cette campagne concerne les agents dont la formation demandée **débute** entre le **1^{er} janvier** et le **30 juin 2026**.

- **Inscription et dépôt du dossier sur l'application Colibris**

Les demandes de mobilisation du CPF doivent être effectuées sur l'application Colibris à partir lundi 6 octobre 2025. Un lien vers le formulaire sera activé sur :

<https://www.ac-lyon.fr/mobiliser-son-compte-personnel-de-formation-126358>

☛ Tout dossier incomplet ou parvenu hors de l'application Colibris ne sera pas examiné par la commission académique.

- **Information des agents**

De nombreuses informations vous sont données sur la [page internet académique consacrée au CPF](#). Nous vous invitons à en prendre connaissance de façon attentive avant de déposer une demande.

Pour toute question relative au Compte Personnel de Formation et sa mobilisation, vous pourrez contacter vos conseillers RH de proximité à partir du [portail ProxiRH](#) ou l'École Académique de la Formation Continue (EAFC) par mail à eafc-rh-cpf@ac-lyon.fr